L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

...EAUX, rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 1er DECEMBRE 1882. 56me Année.

...NOUVELLE-ORLEANS, ...DI, 1er DECEMBRE 1882

...RIX DE L'ABONNEMENT.

...statistiques Américaines.

...Manufactures—Statistique ...les Classes Illetrées.

...avons reçu du Département de ...r, à Washington, le bulletin No ...ensement. La curio... ...de parcourir et, de ...différents Etats, ...statistique et ...nts manu... ...New-York ...9 établisse... ...de $514,... ...364,551 hommes ...de 16 ans, 137,393 femmes ...de 15 ans et 29,529 enfants, ...il est varié annuellement une ...de salaires s'élevant à $198,... ...9. Ils opèrent sur une matière pre... ...estimée $679,578,650, laquelle, ...mée par le travail, vaut $1,080,...

...Pennsylvanie est le second Etat ...ucturier avec 31,225 établisse... ...important un capital de $474,... ...employant 284,391 hommes ...de 16 ans, 73,064 femmes au... ...de 15 ans et 29,667 enfants, aux... ...elle distribue annuellement une ...de salaires se montant à $134,... ...; ils travaillent une matière pre... ...de $462,977,258 qui, trans... ...par le travail donne un pro... ...$744,748,045.

...et l'Ohio avec 20,699 établis... ...donnant un produit de $348,... ...; l'Illinois avec 14,549 éta... ...ts; le Massachusetts avec 14,... ...diana avec 11,198; le Michi... ...8,873. Les autres Etats sui... ...ns l'ordre que voici : Michigan, ..., Wisconsin, New Jersey, Iowa, ...d, California, Virginie, Kentuc... ...nnecticut, Maine, Tennessee, Ca... ...Nord, Georgie, Minnesota, New ...ré, Texas, Vermont, Virginie ...t, Kansas, Rhode Island, Caro... ...d, Alabama.

...miniane y arrive qu'en trentième ...es 155 établissements ...capital de $11,402,465, occu... ...172 hommes au-dessus de 15 ans, ...mmes au-dessus de 15 ans, et ...ants, leur distribuant une som... ...elle de salaires de $1,358,841. ...nos matière première esti... ...506, qui, transformée par ...une un produit de $824,...

...me compte après elle que ...territoires ; et parmi les ...Sud, elle est dépassée par le ...d, la Virginie, le Kentucky, le ...see, la Caroline du Nord, la Geor... ...exas, la Virginie de l'Ouest, la ...du Sud, l'Alabama ; un seul de ...s du Sud vient après elle, sous le ...industriel, c'est l'Arkansas.

...que qu'il y a de vraiment prodi... ...est le nombre total de ses éta... ...ents dans toute l'étendue du ...compris les territoires ; il est de ...0 ; le capital placé dans tous ces ...ements est de $2,790,223,506, ...1,117,530 francs.) Le nombre ...riers qui y sont employés se dé... ...ainsi : 2,025,279 du sexe mas... ...-dessus de 16 ans; 531,752 du ...minin, au-dessus de 15 ans, et ...S enfants. Le montant total des ...distribués annuellement à cette ...travailleurs, est de $947,919,...

...atière première sur laquelle ils ...est évalué à $3,994,340,... ...enfin la valeur des produits ...ces établissement est de ...607,706, (plus de 25 milliards ...s.)

...isant ces chiffres, étonnants, on ...que le peuple américain soit fier ...grès industriels accomplis par lui, ...u de temps.

...maintenant le Bulletin No 303 ...cement, qui nous arrive égale... ...de Washington, du même dé... ...ent. C'est un fort beau tableau ...quelques classes illettrées aux ...Unis. Ici les chiffres font encore ...onner au peuple américain que ...tableau précédent sur les ma... ...tres. Certains détails surtout sont

...a, aux Etats-Unis, 36,761,607 ...nes âgées de plus de 10 ans; sur ...bré, 4,923,451 ne savent pas lire, ...dire 13.4 pour cent ; et 6,239,... ...ne ; savent pas écrire, c'est-à-dire ...r cent.

...ne croyons pas qu'il y ...monde aux pays où les ...illettrées soient si peu nom... ...; et ces chiffres seraient beaucoup ...plus encore, sans la population ...exrange étrangère dans laquelle la ...ue du manque complet d'instruc... ...t plus élevée que chez la popula... ...indigène ; sans surtout la popula... ...couleur, où l'ignorance prend des ...tions déplorables. Voici les chif...

...lation blanche au-dessus de 10 ...2,130,400 ; personnes incapables ...e, 3,019,080, soit 9,4 pour cent, ...chiffres se décomposent ainsi : na... ...25,785,789 ; incapables d'écrire ...5,460, soit 8,7 pour cent. Nés à ...ger 3,374,611 ; ne sachant pas ...0, soit 12 pour cent.

...population de couleur, âgée ...de 4,601,206 personnes ...plus de 10 ans. Sur ce nombre, ...878 ne savent pas écrire, soit 70 ...cent. C'est cette moyenne énorme ...ait monter à 17 pour cent, celle de ...ulation totale du pays.

...chiffres que nous donne la statis... ...de chacun des Etats et Territoires ...le prouvent surabondamment. Dans ...ciens Etats libres, la moyenne de ...qui ne savent pas lire varie de 2 à 6 ...Exemple : Maine, 3,5 ; Ohio, 3,6 ; New ...et New Hampshire, 4,2 — New Jer... ...4,5. La moyenne descend encore ...bas dans le Far West : 2,6 dans le ...ming, à 2,4 dans l'Iowa, à 2,5 dans ...braska.

...ne manquerait que vous pénétrer dans ...nd, elle s'élève brusquement à 43 dans l'Alabama ; à 42 en Géorgie ; à 45 en Louisiane ; à 41 dans le Mississippi ; à 48 même dans la Caroline du Sud. Cela vient de ce que la moyenne d'ignorance de la population de couleur qui est autant, sinon plus nombreuse, dans plusieurs de ces Etats, que les blancs, s'élève à 75 pour cent comme dans le Mississippi, à 19 p o c comme dans la Louisiane, à 80 p o comme dans l'Alabama, à 81 p o comme en Géorgie.

Au premier abord, on peut trouver étrange qu'après 18 ans d'émancipation, tant de noirs croupissent encore dans la plus complète ignorance. La faute n'en est certainement pas au Sud ; il s'est imposé de lourdes taxes pour leur dispenser l'instruction. Nous pourons citer ici, tout particulièrement, la Louisiane, qui, dans ce but, n'a reculé devant aucun sacrifice ; mais le fardeau était trop lourd pour elle, comme pour les autres Etats de la même section. Tous y ont forcément succombé, et malheureusement, jusqu'ici, le Congrès n'a rien fait de définitif pour les aider dans cette tâche. Sans doute, une double tentative a eu lieu, dans ce sens à Washington ; mais, la première fois, le projet de loi voté par la Chambre a été rejeté par le Sénat. La seconde fois, adopté par la chambre haute, il a été repoussé par les représentants. Espérons qu'une troisième tentative réussira devant le prochain Congrès.

Mais ce qu'il y a de plus remarquable, c'est la moyenne inférieure de l'ignorance parmi les natifs. Dans certains Etats, elle n'existe pour ainsi dire pas ; elle y est réduite à 1 p o dans le Connecticut, le Maine ; à 1,1 dans le New Hampshire ; à 2,2 dans le New York. La même proportion existe dans le Far West, où l'éducation est peut-être moins soignée que dans l'Est et certains Etats du Sud ; mais, peuplé tout nouvellement, il ne compte aucun vieillard, né ou élevé avant l'époque des grands développements donnés à l'instruction publique. En général, depuis nous ne savons combien d'années, aux Etats-Unis, il ne se forme pas le moindre hameau, le moindre établissement, ne fût-il composé que de 20 maisons, sans qu'au centre, ne s'élève une église quelconque et une école.

Le peuple américain a la passion de l'instruction publique ; dans ce but, il dépense des sommes fabuleuses. C'est ce trait caractéristique qui lui fait le plus d'honneur.

La représentation dramatique et le bal de l'Arion Club ont été remis à mercredi prochain, 6 décembre, et auront lieu au Werlein Hall, coin Baronne et Perdido.

Hier, jour d'actions de grâce désignés par le Président des Etats-Unis, la plupart des bureaux publics de la ville, toutes les banques nationales, et tous les bureaux des fonctionnaires des Etats-Unis, ont été fermés.

Plusieurs messieurs qui sont allés à l'habitation Labarre, à dix milles audessus de la ville, nous annoncent qu'on y a fait 4,000 livres de sucre à l'arpent.

The University Herald. Tel est le titre d'un journal mensuel édité en langue anglaise, par MM. Edward Godchaux & et F. Dipkinson et H. B. Cardozo. Il s'adresse spécialement aux élèves de ces deux Collèges. Chaque numéro contiendra et sera rempli par soigneux et choisi. Prose et vers remplissent ses colonnes.

Nous sommes heureux de voir que la jeune génération disséminée dans nos nombreuses institutions s'occupe de littérature un peu trop abandonnée jusqu'ici. *The University Herald* est une feuille ouverte aux productions de nos jeunes gens. Nous lui souhaitons le succès qu'il mérite.

Le bureau de la publication est au No 48, rue Bienvi...

THEATRE DE L'OPERA.

Une indisposition nous met dans l'impossibilité de rendre compte de la représentation d'hier : *Les Noces de Jeannette* et *La Muette de Portici*. Nous nous acquitterons de ce soin dans notre premier Bulletin.

Demain en matinée *Le Petit Duc* ; le soir *Guillaume Tell*.

Dimanche *Les Cloches de Corneville*.

THEATRE ST-CHARLES.—C'est aujourd'hui qu'a lieu le bénéfice complimentaire offert à M. Chas E. Ford, directeur, par la délégation de la Nlle-Orléans, à la Célébration des Orlnéens en septembre dernier. M. Ford a, paraît-il, été fort courtois envers ces messieurs, et ceux-ci qui ne veulent pas être oublieux ont tenu à lui prouver leur gratitude. On a déjà la la lettre aimable qu'ils ont adressée au bénéficiaire de ce soir. Le spectacle choisi est un opéra-comique que nous n'avons pas l'avantage de connaître, mais qui partout a reçu un accueil flatteur : *Les Mantaux Noirs*. Bonne chance à M. Ford

---

ACADÉMIE DU MUSIQUE. — Pendant deux jours encore le Tom Boy va rire, chanter, danser et enlever le public par son entrain. Profitez de ces dernières matinée et soirées et allez voir et entendre Carrie Swain.

GRAND OPERA HOUSE.—Ce soir *The Bohemian girl* de Balfe, une œuvre qui renferme des pages distinguées sous le rapport de la mélodie et de l'orchestration. Le répertoire anglais n'a rien de mieux, et la troupe Hesse n'interprète rien d'une façon plus complète.

On nous écrit de Madrid, le 10 novembre :

"La crise alimentaire que le gouvernement n'a pas su conjurer à temps, en prenant des mesures de prévoyance quand la sécheresse qui a désolé les provinces andalouses et la perte des récoltes qui en a été la conséquence ont laissé sans travail et sans ressources sur un grand nombre de points une population ouvrière assez considérable, commence à revêtir un caractère assez sérieux. Les individus sans ouvrage ne se bornent plus aujourd'hui à en réclamer, car, dans la plupart des cas, les municipalités obérées ne peuvent les secourir, mais ils se livrent à des actes de pillage dans les campagnes comme dans les villes pour se procurer le pain nécessaire à leur existence et provoquent même des incidents tumultueux.

Des scènes regrettables de désordre ont eu lieu dans plusieurs localités, et ont pris à Jerez, dans ces derniers jours, le caractère d'une véritable émeute. Le gouverneur de la province de Cadix a été obligé de se rendre sur les lieux avec de la garde civile pour rétablir l'ordre troublé. Les circonstances que traversent en ce moment quelques provinces du Midi sont donc excessivement critiques. Le gouvernement va, dit-on, s'occuper sérieusement de leur situation, laquelle mérite d'autant plus de fixer son attention que les rigueurs de l'hiver ne vont pas tarder à se faire sentir.

"Dans un Conseil tenu récemment, le ministère, suivant les bruits qui courent, aurait examiné les mesures à prendre en vue d'empêcher que le contre-coup des derniers incidents qui ont été provoqués en France par les socialistes ne se fasse sentir en Espagne. On parle de l'envoi d'une circulaire confidentielle aux gouverneurs de province, pour leur donner des instructions relatives à la surveillance qui devra être exercée sur certaines Sociétés, lesquelles, instituées en apparence pour distribuer des secours aux ouvriers malades ou sans travail, ont surtout pour objet de recueillir des fonds qui permettent aux sociétaires de résister et d'imposer leurs conditions aux fabricants et aux patrons.

"Les autorités devront empêcher que des abus ne soient commis par de pareilles Sociétés. Cette recommandation est d'autant plus nécessaire que la plupart des grèves, qui ont éclaté récemment dans le Midi, subsistent toujours malgré les tentatives d'arrangement qui ont eu lieu entre les patrons et leurs ouvriers. Le caractère de ces grèves indique clairement qu'elles ont été inspirées par des fédérations anarchistes et collectivistes."

Le *Courrier des Etats-Unis* du 27 novembre :

La semaine dernière a eu lieu, à Philadelphie, une exposition intéressante du système de communications souterraines expérimenté par la "American Sectional Electric Underground Company." Un grand nombre d'électriciens, d'industriels, d'hommes d'affaires, et de membres de l'administration municipale ont assisté à la démonstration, qui a reçu l'approbation générale. Il est probable que le système sera généralisé, et il est déjà fortement question de faire des essais du même genre à New York. Il est bien certain qu'il est impossible de se contenter longtemps des hideux poteaux télégraphiques qui déshonorent les perspectives de la ville et qu'il n'est plus possible non plus d'augmenter les complications souterraines qui ont déjà de si graves inconvénients pour la sécurité de la ville et pour la circulation.

Le moment est venu où il va falloir recourir à tout un ensemble de travaux, tel que la canalisation et l'enfouissement de voies souterraines pour la transmission des eaux, du gaz, des télégrammes, des communications téléphoniques, etc., d'autant plus que de nouveaux projets d'une importance capitale sont sur la table, qui se heurteront à des obstacles insurmontables dans l'état actuel. La présente administration municipale ne peut rien faire pendant la courte existence qui lui reste. Il faut espérer que, après le premier janvier, on s'occupera activement de ces questions, qui réclament une prompte solution. Ce sera l'affaire de M. Edison et de ses collaborateurs, qui trouveront probablement un concours intelligent et bienveillant dans la nouvelle législature démocratique.

On parle de nouveau de la nécessité où se trouverait le président de convoquer la quarante huitième congrès en session immédiatement après le quatre mars prochain. Il devient de plus en plus évident que pendant la courte session qui va s'ouvrir le temps sera à peine suffisant pour expédier les affaires courantes les plus pressantes, et qu'il ne pourra être pris aucune résolution importante touchant les questions les plus intéressantes dont l'esprit public est préoccupé. Rien ne sera fait probablement relativement à la réforme du tarif ; peut-être quelques réductions seront votées sur les taxes intérieures ; mais il ne pourra être question que pour mémoire de la réforme du service civil, des lois de navigation, et de toutes les grandes mesures qui réclament impérieusement une nouvelle législation. On va même jusqu'à craindre que les lois de crédit ne puissent être votées intégralement, à raison des divisions plus envenimées que jamais qui existent dans la majorité moribonde.

Ces motifs seuls suffiraient probablement pour exiger la convocation d'une session extraordinaire ; mais elle serait surtout impérieusement commandée par la situation anormale du pouvoir exécutif. Comme nous l'avons expliqué déjà, si l'office présidentiel venait à devenir vacant alors qu'il n'y aura ni président *pro tempore* du sénat, ni speaker de la chambre pour prendre la place, M. Arthur resterait sans successeur constitutionnel, comme cela serait arrivé après la mort de M Garfield, si le vice-président ne s'était pas trouvé sous la main pour en en ceindre. Aujourd'hui M. Arthur ne veut pas rester chargé de la responsabilité d'un interim possible, et il déclare que, quand même il n'y aurait pas d'autre raison pour réunir une session extraordinaire du congrès, il considérerait celle-là comme suffisante, et pourvoirait dans tous les cas à la régularisation de la situation.

La *République Française* :

On se préoccupe, beaucoup, en ce moment, dans la presse et dans le monde des affaires, des moyens à prendre pour assurer le développement de notre commerce. Plusieurs membres des chambres syndicales de Paris se sont récemment prononcés pour la création prochaine d'une association qui recueillerait à l'étranger toutes les informations de nature à intéresser les industriels et commerçants français et qui, lorsqu'elle aurait des ressources suffisantes, formerait même, pour éclairer les négociants importateurs comme les exportateurs, une collection d'échantillons de matières premières et de produits des divers pays.

Il est vraiment singulier que l'on n'ait pas encore institué en France un musée commercial consulaire. Des 1880, la Belgique en a créé un qui, depuis, a été transformé, agrandi, complété. La mesure a été tellement goûtée, que plusieurs chambres de commerce belges ont exprimé le vœu que, comme Bruxelles, diverses autres villes fussent dotées de la même institution. L'exemple de la Belgique a été suivi par l'Italie : les collections du musée commercial de la péninsule figureront, l'an dernier, à l'exposition de Milan. En Hollande, on étudie à l'heure actuelle les moyens de créer un établissement semblable. Pourquoi n'en ferait-on pas autant dans notre pays ? La chose est utile, puisqu'un groupe d'industriels et de commerçants veut entreprendre ce à quoi l'administration ne paraît pas songer.

Amélioration du service des renseignements commerciaux tel qu'il existe aujourd'hui au ministère du commerce ; institution d'un musée commercial consulaire ; création de chambres de commerce françaises à l'étranger, voilà trois ordres de questions qui nous paraissent maintenant s'imposer à l'attention toute particulière du gouvernement.

On remarque, avec une certaine acrimonie, que le programme du cabinet n'est guère brillant : il nous suffit, quant à nous, qu'il soit "sécond. Mais nous croyons, de plus, qu'il est parfaitement approprié à la situation actuelle et qu'à ce titre il est marqué au coin du véritable esprit politique.

N'est-ce donc pas assez ? La majorité républicaine de la Chambre revient, nous en avons l'assurance, avec des dispositions excellentes ; c'est à elle qu'il appartient de n'en point changer si elle veut accomplir la tâche qu'on lui propose et qui, bien remplie, donnera de sérieux satisfactions à la démocratie. Il importe que la majorité, si elle veut se constituer et se fixer pour une période de temps appréciable, ne s'égare plus sur tous les sujets et dans toutes les questions ; il faut, au contraire, qu'on la sente dès à présent formée avec la résolution de ne point se laisser entamer ni désoudre. C'est ainsi qu'elle se donnera des forces et qu'elle en donnera au pouvoir. Or, si au bout de quelques semaines, de quelques mois même, nous allons avoir dans la Chambre une majorité solide et, au pouvoir, un gouvernement ferme, qui ne voit que la situation politique serait totalement changée !

Le correspondant du Daily News à Constantinople télégraphie à ce journal que, le 6 novembre, la Porte a adressé aux puissances une note circulaire relativement à la question tunisienne. On assure que le gouvernement ottoman réclame la réunion d'une conférence pour discuter cette question qu'il considère comme ayant un intérêt vital pour le maintien des droits du sultan. La Porte base ses droits sur le firman de 1871. On croit toutefois, dans les cercles officiels de Constantinople, qu'on arrivera à s'entendre avec la France.

Timoléon avait été retenu à dîner ; au moment de se retirer il fait un temps épouvantable ; son hôte lui offre un gîte pour la nuit.

—Volontiers, dit-il, mais je vais aller prévenir ma femme que je ne rentrerai pas.

Deux types de fusils scolaires viennent d'être adoptés par l'administration de la guerre en France.

Le premier est une réduction du fusil réglementaire et est muni d'un canon métallique ; le second dont le canon est en bois, permet néanmoins d'exécuter tous les mouvements de la charge ; ces deux types ne comportent pas d'épée-bayonnette. L'adoption d'un second type a eu pour but de satisfaire aux besoins des établissements ou communes dont les ressources seraient insuffisantes pour se procurer des fusils du premier type.

Le prix de cession est ainsi fixé : 1er type, un fusil scolaire à canon métallique (réduction du fusil réglementaire), 21 fr ; 2e type, un fusil scolaire à canon en bois, 10 fr.

Quant au poinçonnage des fusils scolaires, exigé par l'arrêté du 30 juillet, il est effectué par les soins des contrôleurs d'armes attachés aux directions d'artillerie et aux manufactures d'armes. Les demandes de poinçonnage doivent être adressées au ministère de la guerre (3e direction), et des ordres seront immédiatement donnés pour qu'il soit procédé à cette opération.

Nouvelles Télégraphiques.

On mande par le câble :

Paris, 26 novembre—La *Liberté* dit que les négociations entre les envoyés de Madagascar et le gouvernement français, qui avaient été provisoirement suspendues, seront reprises prochainement.

Madrid, 26 novembre.—Le *Diario* dement la nouvelle que l'Espagne a l'intention de mettre en liberté les réfugiés cubains. Il dit qu'il n'existe aucun motif légal ou moral pour la pousser à prendre cette mesure.

Constantinople, 26 novembre.—Le *Vakit* dit que les côtes de la mer Rouge jusqu'au golfe de Bassora sont territoire ottoman et que les ventes de terrains aux étrangers par les tribus indigènes sont une contravention à un *trade* impérial. Des agents spéciaux seront prochainement envoyés pour empêcher les tribus indigènes d'être trompées par des gens malveillants.

Dublin, 26 novembre—La police prétend encore être sur les traces des assassins de lord Frederick Cavendish et du sous-secrétaire Burke, et paraît avoir un bon espoir d'opérer leur arrestation.

Dublin, 26 novembre.—Les élections municipales ont abouti au succès de cinq nationalistes, dont deux n'avaient pas de concurrent. Les candidats élus remplaçaient des libéraux.

Berlin, 26 novembre.—La rivière Fulda a débordé. Le Lahn est aussi sorti de son lit et inonde les villes de Diez et de Limbourg. Le Rhin et le Neckar montent également.

Cologne, 26 novembre.—Le Rhin a atteint une hauteur de 9 mètres 48 et continue à monter lentement. Les trains express allant en Hollande sont obligés de traverser la rive gauche au lieu de la rive droite du fleuve.

Le *Journal des Débats* du 15 novembre :

M. Gladstone a fait comprendre à la Chambre que le gouvernement n'avait pas encore pris de parti définitif au sujet des institutions représentatives qui pourraient être établies en Egypte. Ce sera seulement après avoir résolu cette question que nous devrons, nous-mêmes, examiner et les arrangements intervenus entre lord Dufferin et le Khédive devront être soumis à la sanction de la Porte seule ou à l'assentiment du concert européen.

Même discrétion, même réserve à propos du procès d'Arabi. On sait que nos voisins ne peuvent se défendre de quelques scrupules au sujet de la conduite du Cabinet Gladstone à l'égard de l'ancien dictateur. Ce sont les troupes anglaises qui ont gagné la bataille de Tel-el-Kebir et c'est entre les mains des autorités anglaises que le chef de l'armée vaincue a remis son épée.

Était-il bien conforme au droit des gens de livrer aux vengeances de son ancien souverain un homme que Tewfik pouvait à bon droit considérer comme un rebelle, mais qui, aux yeux du gouvernement britannique, ne pouvait être qu'un prisonnier de guerre ? Lorsque cette question a été soulevée, pour la première fois, à la Chambre des Communes, un orateur a cité comme un précédent décisif l'exemple du maréchal Ney. C'était assurément faire beaucoup d'honneur au vainqueur de Tel-el-Kebir, que de le comparer au brave des braves, mais une pareille assimilation ne pouvait, dans aucun cas, être admise. Ce n'est pas aux Anglais que le maréchal s'est rendu, il a été arrêté en France après le rétablissement de la paix par un trop zélé fonctionnaire du gouvernement de la Restauration, et le Cabinet de Saint-James n'a pas jugé à propos d'invoquer ces arguments, assez contestables du reste, qui pouvait lui fournir la capitulation de Paris pour intervenir dans le procès jugé par la Chambre des Pairs. Il n'existe rien de semblable dans la situation d'Arabi.

C'est entre les mains des Anglais qu'il est tombé, et c'est par un ordre formel du gouvernement de la reine qu'il a été livré au Khédive. Nous reconnaissons bien volontiers que les raisons les plus sérieuses ne feraient pas défaut pour justifier la conduite du cabinet britannique mais, on comprend que d'assez graves scrupules puissent se produire, et la question serait digne d'être discutée à fond dans le Parlement. Ici, encore, M Gladstone a gardé le silence, et il a pris prétexte de l'intérêt même d'Arabi pour éluder le débat ; il a cru cependant nécessaire de promettre que l'ancien chef de la révolution égyptienne ne serait pas exécuté sans l'assentiment du gouvernement anglais.

Extrait du compte rendu de la séance de 6 novembre de l'Académie des sciences de Paris :

Il y a longtemps déjà que M. Lacaze Duthiers a démontré l'hermaphrodisme de l'huître, et, circonstance à noter, que cet hermaphrodisme s'accentuait chez les individus tantôt dans le sens d'un sexe, tantôt dans le sens d'un autre. L'un des deux sexes l'emportant sur l'autre, et cela en différentes mesures, suivant les individus ou même suivant les saisons, on comprend que le fait ait pu donner lieu à l'opinion erronée qui admet que l'huître est tantôt mâle, tantôt femelle.

Un naturaliste hollandais, M Hanck, avait été de ceux qui crurent à l'erreur de M. Lacaze-Duthiers et invoquèrent des recherches fondées sur des coupes d'organes. Il reconnaît aujourd'hui qu'il s'était trompé ; M. Lacaze Duthiers déposa sur le bureau le récent travail de M. Hanck, moins pour l'avantage qu'il peut en tirer, que pour l'intérêt des observations qui y sont contenues. Une question de méthode des plus importantes est ici engagée et résolue : M. Lacaze Duthiers fait honneur à la méthode des coupes, qui disperse en des fractions difficiles à rapprocher pour reconstituer l'ensemble, d'avoir conduit M. Hauck à des opinions fausses.

La méthode du naturaliste français, que nos jeunes naturalistes répugnent à pratiquer et qui, sans aucun doute, les condamne à des labeurs pénibles et sans éclat, est celle qui, humblement, de proche en proche, se cantonne dans les horizons restreints de l'espèce et du genre ; épuise les détails caractéristiques d'une variété ; dégagée les couples, comme chose trop aisée et trop alléchantes pour la montre qu'elles procurent ; aborde avec ardeur et conviction l'étude des fonctions et des organes homologues ; compare ces organes dans une série plus ou moins vaste ; conduit à des idées sûres et précises sur la correspondance de ces organes et sur leur connexion ; emploie, comme instrument de recherche, cette anatomie fine et délicate qui a procuré ses plus belles découvertes à M. Emile Blanchard en entomologie, et qui restera la méthode du savant de race.

La commission française chargée d'observer le passage de Vénus sur le disque du soleil, phénomène qui doit avoir lieu, comme on le sait, le 6 décembre de cette année, est arrivée le 15 à Mexico par le paquebot français. Elle a été reçue par M. le directeur et les professeurs de l'Observatoire de Chapultepec.

Pour lieu d'observation, M. Bouquet de La Grye, le chef de la mission française, a choisi Puebla. Sur la demande du ministre de France à Mexico, le gouvernement mexicain autorisera, dit-on, la commission française à s'établir dans le fort de Guadeloupe, d'autres disent le fort de Loreto, pour faire ses observations.

De son côté, l'Observatoire de Chapultepec fait de sérieux préparatifs pour observer efficacement le passage de Vénus.

L'amirauté russe voulant augmenter les flottes de la Baltique et de la mer Noire a dressé le programme que voici pour 1883 :

Neuf navires seront construits, sept étant destinés à la Baltique et deux à la mer Noire.

Sur les sept destinés à la Baltique, il y aura deux cuirassés, trois croiseurs et deux canonnières. Les deux cuirassés destinés à la mer Noire seront construits à Sébastopol et à Nicolaïeff. On s'occupe aussi d'augmenter les défenses de Cronstadt, en tenant compte du bombardement d'Alexandrie.

Le ministre des travaux publics, en France, vient d'autoriser l'administration des chemins de fer de l'Etat à ouvrir à l'exploitation, à partir du 5 novembre 1882, la section de l'embranchement ferré d'Eygurande à Vendès, comprise entre Eygurande et Larguno.

Cette section a une longueur de 48,963 mètres.

Outre la station d'Eygurande, commune avec la ligne principale de Clermont à Tulle, la nouvelle voie ferrée compte huit stations, savoir :

Savennes-Saint-Etienne-aux Clos, Singles, Peri-Dieu, Miallet, Bort, Salgnes, Champagnac-les-Mines et Larguno.

L'huile sur la mer.

Un physicien de Gand, M. Van der Mensbrugghe, ramène l'attention sur les expériences de M. Shields. Il entreprend de les expliquer. Il regrette comme désormais mûr pour la pratique le fait qu'elles ont définitivement mis en pleine et inextinguible lumière. Il en provoque au profit de l'humanité une application générale.

Pendant que la tempête accumule devant le port de Peterhead [en Ecosse] des flots infranchissables même pour les gros navires, M. Shields répand mécaniquement une infinitésimale couche d'huile à la surface de la mer : aussitôt le tumulte des eaux se modère, et l'entrée du port est rendue accessible à de simples barques.

Cette admirable efficacité de l'huile était connue de l'antiquité. Aristote, Pline et Plutarque l'ont mentionnée. Les occasions n'ont pas manqué aux navigateurs modernes, soit de la découvrir à nouveau, soit de la mettre à l'épreuve.

Certaines faits ne pouvant s'expliquer que par elle en dégageant la démonstration ; celui-ci, par exemple : ce prodigieux gisement de morues qu'on nomme "Bank de Terreneuve" est considéré par les marins comme un espèce de port ; et en effet, la tempête qui fait rage autour du banc, n'en franchit pas les limites tant que dure la pêche. Pourquoi ? L'explication est dans cette coutume de pêche ; dès qu'une morue est prise, son foie est enlevé et l'on recueille immédiatement l'huile qui s'en écoule ; or, on ne peut empêcher qu'il ne se perde de cette huile qui s'étale sur la mer en une couche comparable pour l'extrême minceur à la pellicule d'eau grasse d'une bulle de savon. C'est cette pellicule qui force la mer à se tenir tranquille. Malgré ces précédents, ce n'était pas trop des expériences de M. Shields, de la persévérance qu'il y a mise, de la publicité qu'elles ont reçue, et du contrôle auquel elles sont soumises pour établir l'authenticité et la portée du fait considérable qui nous occupe, fait acquis maintenant à la science et promis à la pratique.

M. Van der Mensbrugghe en cherche l'explication. Il la trouve dans le mode d'action du vent à la surface de la mer. Il montre que le vent imprime un mouvement de translation à la couche superficielle extrêmement mince ; il admet que, continuant son action, le vent superpose graduellement un nombre infini de pareil les couches ; il voit dans cette superposition la cause probable des vagues, des mascarets, de l'étonnante puissance du Gulf-Stream ; chacune de ces couches ne produit sans doute qu'une faible accélération de vitesse, mais leur ensemble n'en est pas moins capable des plus grands effets. Si cette théorie est fondée, tout obstacle opposé à la superposition des eaux superficielles doit avoir pour effet d'empêcher le développement de la force vive. Ainsi s'explique le calme permanent de la fameuse mer des Sargasses, découverte par Colomb dans le Sud-Ouest des Açores, le calme rendu par les moindres parcelles flottantes à une mer agitée, l'effet produit d'une simple averse abattant le flots, et ce fait bien connu, que la mer est toujours plus tranquille par un temps humide que par un temps sec.

Ainsi s'explique également la tranquillité des parages où s'étale une matière grasse, telle que les huiles de baleine, de phoque ou de foie de morue, qui, par sa cohésion, met obstacle à l'action des vents sur la surface de la mer. Les corps solides flottants lorsqu'ils n'émergent qu'à peine et par conséquent ne donnent presque point de prise au vent jouent le même rôle que la couche d'huile.

La propriété de l'huile étant affirmée et constatée et expliquée, M. Van der Mensbrugghe demande que ce soit partout mise à profit, non-seulement pour rétablir un calme relatif autour des navires en détresse qu'un peu de matière grasse répandue autour d'eux peut rendre abordables, mais encore pour permettre l'accès pendant la houle des côtes entourées de bassants, dans ceux pour assurer la protection des ducs et des phares. Laissons ici la parole à M. Van der Mensbrugghe.

"Il est clair que le moment de se résoudre à verser, peu de temps avant les heures indiquées pour les marées des syzygies, quelques hectolitres d'huile de lin, d'œillette, de colza, à l'embouchure des fleuves où sévissent les redoutables barres du flot, comme dans la Seine, la Dordogne, la Gironde, l'Hudson, le fleuve Jaune ! Car, de même que, huile empêche la formation des vagues en pleine mer, elle empêchera-t-elle pas aussi efficacement l'accroissement prodigieux de l'énergie du mouvement des mascarets, et les dévastations qu'ils opèrent par ces derniers ne seraient-elles pas réduites ? Enfin, pour la même raison que tout capitaine de navire doit être muni d'une boussole destinée à guider sa route à travers l'Océan, ne pourrait-on pas obliger à être pourvu contamment d'une petite pioris ou d'huile quelques deux très sûr (Etant), dont l'emploi, fut judicieux protégerait contre les tempêtes ses passagers, son équipage et sa cargaison ?

"Je termine en exprimant formellement ce vœu qui n'est dicté par une profonde conviction appuyée à la fois sur l'observation et sur la théorie. S'il est exaucé, tout me fait espérer que l'on verra décroître notablement le nombre des affreux sinistres dont l'histoire vient si souvent assombrir les annales maritimes."

DEBLIEUX.—Décédée, hier jeudi, 30 novembre, à 7 heures et demie du soir, Mme veuve H. F. DEBLIEUX, née Pauline Conand, à l'âge de 83 ans et demi. Ses restes seront transportés à la Rue St-Louis, où se feront les funérailles. Le convoi partira aujourd'hui, VENDREDI, à deux heures et demie, de la résidence de Mme veuve A. C. Trémoulet, rue de l'Esplanade No 69. Nos amis et connaissances et ceux de la famille sont respectueusement invités à y assister.

Les journaux de Natchitoches sont priés de reproduire cet avis.

Décédée, jeudi, 30 novembre, à 3 heures du matin, dame LOUISE FELICITE FORTIER, épouse de W. N. GANUCHEAU. Les parents et amis des familles Ganucheau et Fortier sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, 1er décembre, à 10 heures A. M. Le convoi partira de sa dernière résidence, coin Tonti et St-Philippe.

L'UNION FRANÇAISE.

Assemblée Générale et Elections.

Messieurs les sociétaires sont prévenus que, conformément au Titre XI de la Constitution, les élections pour le renouvellement du Conseil de Direction, auront lieu DIMANCHE, 3 de cembre, au local de la Société, rue des Remparts. Le scrutin sera ouvert de MIDI à 5 heures.

A 5 heures précises, la séance de l'Assemblée générale sera ouverte. On exposera, pendant l'assemblée, le **Vase de Sèvres** reçu du gouvernement français, sur la demande du Consul général, M. le vicomte Paul d'Abzac.

Messieurs les présidents des sociétés françaises sont cordialement invités à participer à la réunion. Messieurs les secrétaires sont priés d'être ponctuels.

F. FUJAGUE, Président.
H. BILLARD, Secrétaire.
1er déc—3f

Association du Tombeau

Bataillon d'Artillerie d'Orléans.

LES membres de cette Association sont très ponctuellement invités, par lettre adressée à leur Président par le Col G. Le Gardeur, commandant l'Artillerie Légère de la Louisiane, à assister à la solennité de la Sainte Barbe, dimanche matin, 3 décembre, à dix heures, pendant le service divin à la Cathédrale.

Conformément à une coutume charitable, inaugurée par l'ancien Bataillon d'Artillerie d'Orléans, nous sommes informés qu'il sera fait, sous les auspices des membres de l'Artillerie Légère de la Louisiane, une quête au profit de l'Asile des Orphelins du Troisième District.

Les anciens artilleurs de la garde urbaine, les vétérans de la guerre du Mexique et de la guerre confédérée, ne manqueront pas à cet appel courtois fait au nom de leurs vieux souvenirs par la jeune Artillerie.

La nécessité des secours est urgente pour cet asile qui, depuis tant d'années, s'est montré, par le mérite et les bienfaits de son institution, constamment digne de la bienveillance des cœurs charitables.

Afin de se rendre en corps à la Cathédrale, les membres de l'Association sont priés de se réunir au magasin de M. Rouyer, ancienne Chartres et Conti, à neuf heures et demie très précises.

Le détachement ainsi formé sera commandé par le Capitaine J. V. Chaery, Vice Président de l'Association.

PAUL E. TIFFARD, Président.
Pour copie conforme :
M. A. CATONNE,
1déc—1f PP Secrétaire.

LA CONFIANCE,
Compagnie d'Assurances contre l'Incendie,
DE PARIS.
Bureaux: 46 rue du Camp,
Coin Gravier.
Nov—7f E. RAIMONDY, Agent.

B. TREMOULET,
Rue Decatur, No 7, vis à vis la Poste,
Vins de Bordeaux des meilleurs crûs, reçus de maisons de premier ordre.
Sherries de Duff, Gordon & Co, de Pedro Domecq, etc.
Ports de Sandeman & Co, Offley, Cramp & Forrester.
Champagnes de toutes marques en renom.
Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums, Genièvres, etc.
Vins de Californie de toutes sortes.
Vin de St-Vincent véritable, etc, etc, etc.
AUX PLUS BAS PRIX.

PITTSBURG
CHARBON. CHARBON
45
Sous le Darli livré à domicile.
DESFORGES,
MONTAGNET & Cie,
34 rue Carondelet, près Gravier.
Août—4m p p

Sociedad Menorquina de Beneficencia.

LOS miembros de esta Sociedad se reunirán en asamblea general el domingo 3 del corriente, á las 4 de la tarde calle Rampete (Amour) No 454 entre Union y Francia, para